

# EXTRAITS DE LA "REVUE AGRICOLE."

## VOYAGES AGRONOMIQUES.—OCTOBRE 1862.

### L'EXPLOITATION DU COLLEGE DE STE THERESE

Dès longtemps nous nous étions promis de visiter les cultures situées au nord de Montréal, et pendant le mois qui s'est écoulé nous avons pu admirer les résultats obtenus déjà, dans cette section de la province, par les cultivateurs assez hardis pour adopter les améliorations d'une culture intelligente. Le terrain, généralement léger, présente une surface accidentée, qui lui assure un égoutement parfait, presque sans le secours des fossés. Les roches qui jonchent le sol sont soigneusement employées à clôturer les champs, et à chaque pas, de frais ombrages, habilement ménagés, disent à l'étranger qu'ici rien ne manque aux soins donnés au bétail de la ferme. De gras pâturages peuplés d'animaux de choix, rappellent, au reste, tout ce qu'on admire dans les Townships de l'Est et rivalisent avec eux en étendue.

Le Collège de Ste. Thérèse, situé au milieu de cette région progressive, a le grand mérite d'une initiative éclairée dans l'adoption des moyens d'amélioration les plus avancés. La culture des plantes sarclées sur une vaste échelle, l'assèchement d'une savanne tout entière, au moyen d'égouts souterrains, la formation d'un troupeau de choix, la construction de bâtiments spacieux destinés à la production du lait et à l'engraissement du bétail, voilà ce qu'a réalisé le Collège de Ste. Thérèse, et nous sommes en demeure d'affirmer que pas une exploitation dans la province n'offre un champ plus vaste à l'étude des améliorations réalisées sur une vaste échelle. Nous n'hésitons pas à dire que si le Collège de Ste. Thérèse consentait à annexer à son cours d'études un cours d'enseignement agricole, nous appuierions de toutes nos forces un pareil projet, certain que nous sommes qu'il y a là tous les éléments d'un enseignement suffisant. Nous tenons de M. le Supérieur lui-même que si le besoin s'en faisait sentir, il serait très-facile de permettre à quelques élèves de suivre, dans ses cours journalières, le prêtre chargé exclusivement de la direction de la ferme, et qui sans beaucoup de trouble pourrait ainsi initier ses élèves à tous les secrets de l'art, en leur donnant sur le terrain même le pourquoi de chaque opération. Nous ne pouvons oublier que c'est ainsi que Dombasle, sur son exploitation de Rouville, a inauguré en France l'enseignement agricole et donné à son pays les hommes distingués qui après lui ont fait de la France agricole la rivale de l'Angleterre.

Ajoutons que Monsieur Le Professeur d'Agriculture est à la hauteur de la position qui a fait de Dombasle une des célébrités de son pays. Sans doute il aura des préjugés à combattre, des plaisanteries à recevoir, mais bien souvent la grandeur d'une œuvre naît de la petitesse même des détails dans lesquels il faut entrer. L'enseignement à tous ses degrés a ses ennemis comme son mérite ; mais nous connaissons à M. Le Professeur d'Agriculture assez d'activité intelligente

et d'abnégation de soin pour garantir son entier succès quel que soit le développement donné dans l'avenir à la tâche dont il s'est chargé. Ainsi rien ne s'oppose à la création d'un cours d'enseignement agricole à Ste. Thérèse, et nous n'avons plus qu'à espérer, avec M. le Supérieur, que le besoin s'en fasse sentir.

### La Rotation.

La ferme a une étendue totale de 500 arpents à peu près, et s'étend presque entièrement sur un coteau assez élevé, dont le sol est léger et sablonneux. De la plaine au coteau le terrain forme une pente régularisée exposée au sud et soumise à une culture soignée. Au bas s'étend une savane dont l'égoutement parfait permet aujourd'hui les plus hauts rendements de grains et de fourrages là où une perche tout entière disparaissait dans une fondrière improductive. Le coteau a été cultivé depuis peu et chaque année les bois reculent de quelques arpents devant la hache du défricheur.

Si nous considérons maintenant quels sont les débouchés de l'exploitation, nous aurons toutes les données nécessaires pour établir quel doit être le système de culture adopté. Évidemment l'exploitation doit subvenir à la consommation du Collège, qui est un débouché immédiat pour tous les produits de la ferme. Les patates et le blé comme produits végétaux et le lait, le beurre, le bœuf et le porc comme produits animaux. Dans ces circonstances, voici la rotation suivie que nous approuvons en tous points :

- 1<sup>re</sup> Année.—Patates avec fumure complète.
- 2<sup>e</sup> Année.—Céréales de printemps avec graines de prairie.
- 3<sup>e</sup> Année.—Prairie composé de trèfle principalement.
- 4<sup>e</sup> Année.—Prairie avec trèfle et mil.
- 5<sup>e</sup> Année.—Prairie de mil pur avec une légère couche de fumier ou de compost en couverture.
- 6<sup>e</sup> Année 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>.—Prairie.
- 9<sup>e</sup> Année et 10<sup>e</sup>.—Pâturages.
- 11<sup>e</sup> Année.—Céréales.
- 12<sup>e</sup> Année.—Céréales qui finissent la rotation

Cette rotation met ainsi 360 arpents en assolement, en donnant 30 arpents à la sole des plantes sarclées. Le reste de l'exploitation est divisé en forêt, en pâturages et en prairies naturelles, servant de ressources fourragères au bétail. Si maintenant nous entrons dans les détails de cette rotation nous verrons qu'elle convient parfaitement aux circonstances toutes particulières où se trouve placée l'exploitation du Collège de Ste. Thérèse.

1<sup>re</sup> Année.—Nous nous sommes rendu sur le coteau où se trouve cette année les 30 arpents destinés à la sole des plantes sarclées. De toutes ces plantes la patate offre la culture la plus facile et la plus rémunérative, chaque fois qu'un sol léger la préserve de la pourriture et qu'un débouché voisin permet l'écoulement du produit. Ces deux circonstances existent à Ste. Thérèse et on les a mises à profit. Les